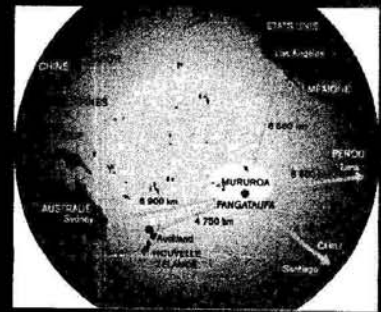
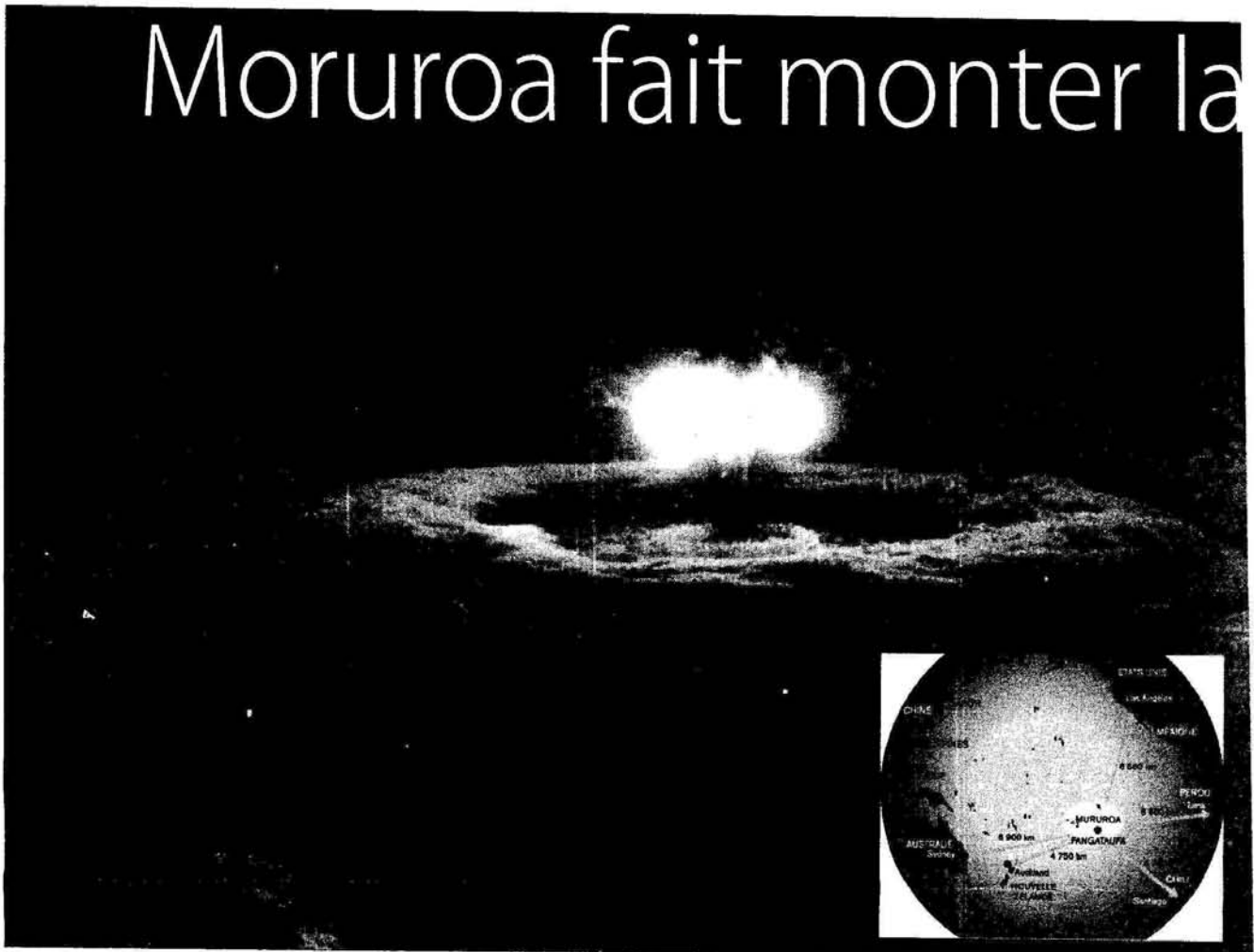


Moruroa fait monter la



Le président de la Fédération, T.E. Skinner a déclaré : « Si la France désire faire des essais – et nous croyons qu'elle ne devrait pas le faire – alors qu'elle essaie ses engins chez elle, en France, et non dans le Pacifique ».

L'engouement du monde occidental pour l'écologie désigne tout naturellement à sa réprobation les expériences atomiques françaises dans l'atmosphère. La campagne antinucléaire prend une nouvelle dimension en mai 1972 avec l'annonce du boycott des avions et navires français par les syndicats néo-zélandais et australiens.

Les journaux néo-zélandais du 2 mai 1972 rapportent : « Dans une résolution adoptée par la fédération des travailleurs lors de leur conférence annuelle, il a été décidé de faire la grève pendant les escales de navires ou d'avions de nationalité française pendant les essais ». En annonçant la résolution, adoptée à l'unanimité, le président de la Fédération, T.E. Skinner a déclaré que le syndicat ne pouvait en aucun cas empêcher la France de mener à bien ses essais, le matériel venant de la France même ou de Singapour. « Mais nous pensons que nous pourrions par ce moyen protester de manière efficace. Si la France désire faire des essais – et nous croyons qu'elle ne devrait pas le

faire – alors qu'elle essaie ses engins chez elle, en France, et non dans le Pacifique ». Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande se place volontiers en leader des pays indépendants du Pacifique. À la conférence des Nations Unies sur l'environnement, qui se tient à Stockholm dans le courant du mois de juin, il mène l'attaque et présente conjointement avec le Pérou une recommandation condamnant les expériences nucléaires, particulièrement dans l'atmosphère. La recommandation est adoptée par 76 voix contre 3 (France, Chine, Gabon), et 29 abstentions dont la plupart des grandes puissances (sauf le Japon, le Canada et la Nouvelle-Zélande).

Perte sèche de 10 millions de dollars

Au cours des débats qui précèdent le vote, la délégation française souligne à nouveau qu'elle ne se sentirait pas engagée par la résolution. Elle réaffirme que « la France est le pays qui prend les précautions les plus contraignantes à l'occasion de ses expériences nucléaires et que les rapports soumis à l'ONU après les essais n'ont conclu à aucune augmentation notable des radiations ou des retombées radioactives ».

En Nouvelle-Zélande, les milieux industriels et commerciaux s'inquiètent de l'ar-

rêt des exportations de leurs produits sur la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. Le New Zealand Herald du 31 mai l'évalue à une perte sèche de 10 millions de dollars. À Papeete, le gouverneur promet en Conseil de gouvernement que les approvisionnements nécessaires seront assurés par d'autres sources, de façon à éviter toute rupture de stocks dans le territoire.

À Nouméa, les marins et capitaines de l'armement local, se déclarent prêts à interdire l'entrée du port à tous les bateaux battant pavillon britannique. Pour eux, la présence maritime française dans le Pacifique est en cause : « Les expériences nucléaires servent de prétexte à divers intérêts qui exploitent les protestations afin de mettre définitivement sur la touche le pavillon tricolore ».

À Papeete, la majorité de l'Assemblée territoriale vote en commission permanente une question préalable de JF Teariki contre les essais. Une de plus.

Le paradoxe statutaire fait que les cinq conseillers de gouvernement Laurey, Assaud, Juventin, Lorfèvre et Allain se déclarent eux aussi contre les expériences atomiques alors que leur chef, le gouverneur, représente le gouvernement central qui les ordonne.

Étrangers indésirables à Tahiti

Début août, la commission permanente va même jusqu'à voter une délibération interdisant « sur tout le territoire de la Polynésie française, et à toutes fins autres que médicales ou chirurgicales, la circulation, la vente et l'utilisation ainsi que leur stockage ou leur dispersion dans l'atmosphère, l'océan, les eaux douces et le sol, de toutes substances radioactives ».



La délégation française souligne : « La France est le pays qui prend les précautions les plus contraignantes à l'occasion de ses expériences nucléaires ».

tension internationale

Délibération dont le gouverneur estime qu'elle outrepassa les compétences de l'Assemblée, laquelle, d'ailleurs, changera de majorité en septembre.

La contestation internationale converge sur Moruroa. En 1971, le professeur Bernard Batlevsky de l'Institut péruvien de géophysique, avait proclamé que 500 savants latino-américains, américains, japonais et autres, envisageaient d'occuper l'atoll l'année suivante. Et le professeur d'ajouter que les retombées radioactives « entraîneraient la disparition de toute vie dans le Pacifique dans les cinq ans ! ».

Aucun des 500 savants ne viendra jamais. À la veille du premier tir 1972, en juin, un producteur de films australien, Gordon Munck, 33 ans, annonce qu'il se fera parachuter avec quatre compagnons dans la zone dangereuse à partir d'un avion Cessna après avoir fait le plein de carburant aux Cook !

Paris parle d'hypocrisie...

Beaucoup en restent, comme ceux-là, au stade des velléités claironnantes. Le député travailliste australien James Cavin, à la tête d'une délégation de sept personnalités, renonce à prendre l'avion pour Tahiti où il comptait manifester contre les essais, quand on l'avertit qu'il sera considéré comme indésirable. Un autre politicien australien Colin Bednall, parvenu jusqu'à Tahiti, est invité à reprendre immédiatement l'avion pour Sydney.

À Paris, le président de la Commission de la défense nationale de l'Assemblée, Alexandre Sanguinetti, dénonce « l'hypocrisie d'Etats qui n'ont jamais émis la moindre protestation contre les expérimentations nucléaires américaines et britanniques dans le Pacifique, ou soviétiques en Europe ou en Asie, parfois s'y sont directement associés en acceptant qu'elles aient lieu sur un territoire relevant de leur souveraineté, comme ce fut le cas de l'Australie, avec les îles Montebello, toutes proches pourtant du continent australien ».

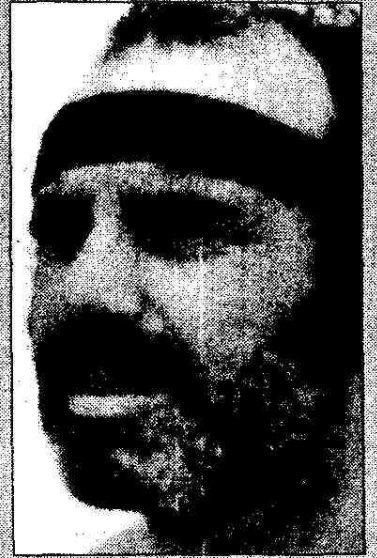
Entre 1952 et 1956, l'Australie avait en effet fait exploser 12 bombes atomiques sur son territoire. Des essais américains ont également eu lieu à 450 km d'Adélaïde et de ses 800 000 habitants. ■

Greenpeace III à Moruroa

Un bateau de contestataires est allé plus loin que les interviews aux journaux. Le petit yacht Vega, baptisé Greenpeace III pour la croisière qu'il a entreprise au nom de cette organisation pacifiste a quitté le 22 mai la Nouvelle-Zélande pour Moruroa. C'est un ketch de 38 pieds, appartenant à David Mac Taggart, quadragénaire canadien.

Bourlingueur de la mer, il faisait partie de ces skippers comme on en voit tant stationnés dans le port de Papeete, qui ont fait de leur bateau leur raison de vivre, exerçant pour survivre de petits métiers d'escale en escale. Mac Taggart raconte dans son livre, « La croisière nucléaire », comment dans le port d'Auckland, il entendit parler de l'organisation Greenpeace, dont le siège était dans sa ville d'origine Vancouver. Il s'intéressa à l'idée d'aller contester sur les lieux les essais du CEP à bord de son voilier, comme l'avaient fait sans succès Greenpeace I et Greenpeace II contre les essais américains d'Amchitka. (Greenpeace I était arrivé trop tôt et avait dû repartir à court de vivres, Greenpeace II était arrivé le lendemain des essais).

Avec deux coéquipiers plus jeunes, l'Anglais Nigel Ingram et l'Australien Davidson, Mac Taggart met deux mois pour parvenir dans les eaux interdites de Moruroa, compte tenu d'une escale à Rarotonga. Sa version très détaillée de ses deux croisades 1972 à 1973 dans les 252 pages de son livre ne concorde évidemment pas avec celle de la Marine française contre laquelle il exhale une rancœur permanente. ■



David Mac Taggart.

Voilier contre navires de guerre !

À l'aube du 20 juin, la mer est houleuse. Le dragueur de mine La Bayonnaise prend contact avec Greenpeace III, et détache un canot pour lui remettre une copie de l'avis aux navigateurs, que le CEP diffuse avant chaque série d'essais. Les trois contestataires répondent par lettre et affirment leurs droits de naviguer dans les eaux internationales. Greenpeace III, plusieurs jours durant, est encadré par des bateaux de guerre, le de Grasse, l'Hippopotame, la Paimpolaise. Pendant que se déroule ce ballet d'intimidation, un tir de faible puissance a lieu le 26 juin, les contestataires étant hors de la zone dangereuse. Le 1er juillet, l'abordage a lieu. Par une faute maritime caractérisée de la Paimpolaise, accuse Mac Taggart. Par suite d'une fausse manœuvre imputable à Greenpeace III, assurent les marins français, Greenpeace III est désarmé. Sa coque a souffert, son gréement est gravement endommagé.

Le skipper se résout, la mort dans l'âme, à accepter les propositions de l'amiral d'être accompagné jusqu'à Moruroa pour y recevoir les réparations d'urgence. Les trois anglo-saxons sont invités à terre à déjeuner par l'amiral Claverie. Ils acceptent, sachant que cela ne manquera pas d'être utilisé par les services de relations publiques du CEP. Mais ils sont trop las, sans doute, et trop fatigués par tant d'émotions et de mauvaise mer, pour ne pas apprécier un bon repas à l'ombre au bord du lagon. ■

